

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 5 octobre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 V.453 Vœu relatif au proxénétisme et aux incivilités rue Joseph Dijon et Square de Clignancourt.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Ce vœu après amendement et éléments complémentaires a été adopté à l'unanimité au conseil d'arrondissement du 18^e

Considérant que les habitants de la rue Joseph Dijon et du square de Clignancourt se plaignent légitimement de la présence de proxénétisme dans la rue Joseph Dijon ;

Considérant que cette situation engendre des problèmes de tranquillité publique pour les riverains et les commerçants ;

Considérant que ces faits de proxénétisme sont probablement issus de filières mafieuses ;

Considérant que les habitants du square de Clignancourt se plaignent également des nuisances engendrées par la présence de nombreux individus sur le domaine public qui consomment de l'alcool à des heures tardives ;

Considérant que ces individus se livrent aussi à des incivilités (notamment des épanchements d'urine) aux alentours du square Maurice-Kriegel-Valrimont situé square de Clignancourt ;

Considérant que ces agissements nuisent à la qualité de vie des riverains du square de Clignancourt ;

Sur proposition de Pierre-Yves BOURNAZEL, Christian HONORE et les membres du groupe les Républicains et Indépendants

émet le vœu

Que la Maire de Paris :

- le renforcement des initiatives de la Préfecture de Police pour remonter et démanteler les filières de proxénétisme ;
- l'augmentation du nombre de patrouilles des forces de Police Square de Clignancourt en appui des équipes municipales intervenant sur cet espace afin de sanctionner les individus à l'origine des nuisances et des dégradations.